

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****1^{ER} PROJET DE RÉSOLUTION POUR UN PROJET PARTICULIER DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE**

Aux personnes intéressées par le projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) au **1745, boulevard Benoît-Gaboury**, la soussignée, greffière de la Ville de Mont-Joli, donne avis public de ce qui suit :

1. Objet du projet de résolution

Lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2026, le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre :

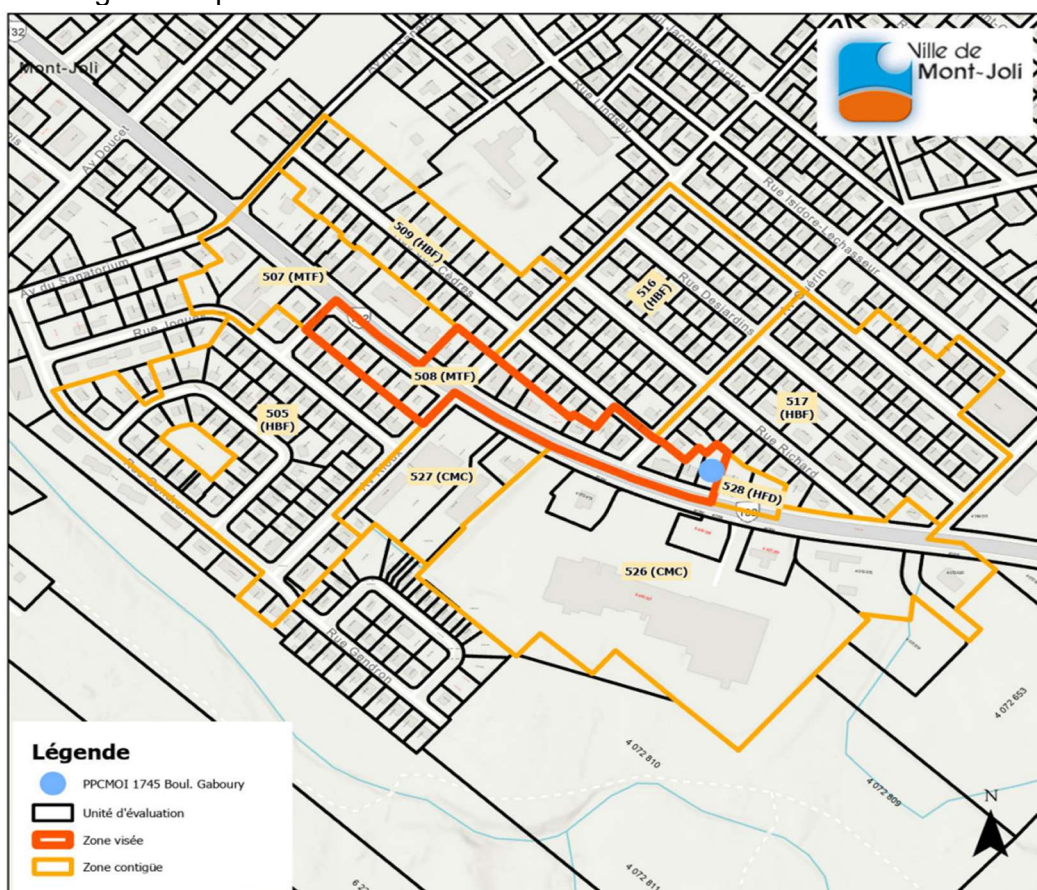
- 1) L'installation d'une porte de garage en façade avant dont la largeur est de 3.36 mètres;
- 2) L'installation d'un revêtement métallique sur 100% de la façade avant; revêtement non uniforme sur l'ensemble des façades.
- 3) Un bâtiment à usage multiple, sans usage d'habitation.

2. Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 24 août 2026**, à compter de **18 h 00**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 40, avenue de l'Hôtel-de-ville, à Mont-Joli. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution. Au cours de cette assemblée publique, le projet de résolution et les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district 5 dans la zone 508 MTF et illustré en orange sur le plan ci-dessous :



4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 40 avenue de l'Hôtel-de-ville, Mont-Joli, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00;
- b) en faisant la demande : - par téléphone au 418 775-7285; par écrit à l'adresse greffe@ville.mont-joli.qc.ca.

Donné à Mont-Joli, ce 30^e jour du mois de juillet 2026



Françoise Virginie Lechasseur, greffière

Me Françoise Virginie Lechasseur, avocate et OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h et 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 le 30^e jour du mois de juillet 2026 et en le publiant sur le site internet du même jour.

Donné à Mont-Joli, ce 30^e jour du mois de juillet 2026



Françoise Virginie Lechasseur, greffière

Me Françoise Virginie Lechasseur, avocate et OMA
Greffière